

Indice de Qualité Ecologique (IQE) et Indice de Potentialité Ecologique (IPE)

Exemples pour remplir les tableaux proposés
dans les rapports types

Contexte du site

Espaces protégés	<p>Arrêté de Protection de Biotope (APB)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ néant <p>Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ néant <p>Réserve naturelle nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR3600044 – RNN du Pinail 	<p><i>Extérieur au site d'étude (2 à 5 km)</i></p>
Sites NATURA 2000	<p>Zone de Protection Spéciale (ZPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR2212005 – Forêts picardes : Massif des Trois Forêts et Bois du Roi <p>Site d'Intérêt Communautaire (SIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR2400534 – Grande Brenne 	<p><i>Concerne en partie le site d'étude</i></p> <p><i>Extérieur au site d'étude (0-2km)</i></p>
ZNIEFF	<p>ZNIEFF de type 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ZNIEFF FR 730011228 Pech Hiver, Bois de La Cayrouse et Pech de Triou ○ ZNIEFF FR 730012936 Falaises et cause à Salles-la-source <p>ZNIEFF de type 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ ZNIEFF FR 730011229 – Causse Comtal 	<p><i>Concerne en partie le site d'étude</i></p> <p><i>Extérieur au site d'étude (0-2km)</i></p> <p><i>Extérieur au site d'étude (2 à 5 km)</i></p>

Diversité des habitats naturels

	CODE EUNIS	Superficie sur le site (ha)	Pris en compte pour l'IQE	Habitat patrimonial
EAUX DE SURFACE CONTINENTALES				
Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	C1.14	< 1	X	X
TOURBIERES HAUTES ET BAS MARAIS				
Néant				
PRAIRIES				
Prairies sèches	E1			
Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	E1.26	7,9	X	X
Végétations à <i>Calamagrostis epigejos</i>	E1.74	< 0,1		
Prairies mésiques	E2			
Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	E2.22	2,3	X	X
Gazons des stades sportifs	E2.63	28,9		
Pelouses des parcs	E2.64	10,2	X	
Pelouses mésophiles piétinées à espèces annuelles	E2.8	1	X	
Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides	E5			
Habitats des plaines colonisés par de hautes herbacées nitrophiles	E5.11	1,3	X	
Ourlets mésophiles	E5.22	1,4	X	X
BOISEMENTS, FORETS ET AUTRES HABITATS BOISES				
Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus, Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i> – Chênaie à Jacinthe des bois	G1.A1	4,8	X	
Autres plantations d'arbres feuillus caducifoliés	G1.C4	4,7	X	
Alignements d'arbres	G5.1	< 1		
HABITATS AGRICOLES & HORTICOLES				
Petits jardins ornementaux et domestiques	I2.2	1,2		
ZONES BATIES SITES INDUSTRIELS ET AUTRES HABITATS ARTIFICIELS				
Constructions à faible densité	J2	2,4		
Réseaux routiers	J4.2	1,7		
Réservoirs de stockage d'eau	J5.33	0,8		
COMPLEXES D'HABITATS				
Néant				

Comment lire le tableau :

« Les pelouses semis sèches calcaires subatlantiques (E1.26) couvrent 7,9 ha ; elles sont prises en compte dans la diversité des habitats naturels pour l'IQE et en tant qu'habitat patrimonial »

« Les végétations à *Calamagrostis epigejos* (E1.74) ne sont pas prises en compte dans la diversité des habitats naturels car elles occupent une surface négligeable ; elles ne sont pas non plus prises en compte en tant qu'habitat patrimonial »

« Les boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à *Quercus, Fraxinus* et *Carpinus betulus* – Chênaie à Jacinthe des bois (G1. A1) couvrent 4,8 ha ; ils sont pris en compte dans la diversité des habitats naturels ; ils ne sont pas pris en compte en tant qu'habitat naturel patrimonial car ils ne sont pas dans un état de conservation satisfaisant (superficie faible, nombreuses atteintes, cortège végétal très appauvri...) »

« Les petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ne sont pas pris en compte dans la diversité des habitats naturels »

Fonctionnalité : Espèces exotiques envahissantes

Présence de l'espèce sur le site	Effets potentiels de l'espèce				
	Faibles		Moyens		Forts
Très abondante		C		D	D
Abondante		B		C	Galega officinalis D
Localisée	<i>Erigeron canadensis</i> <i>Symphorina polycarpos</i>	A		B	C
Rare		A		A	<i>Robinia pseudoacacia</i> B

Comment lire le tableau :

« Le Sainfoin d'Espagne *Galega officinalis* est abondant sur le site, et peut avoir des effets forts sur les écosystèmes.

Une autre espèce avec des effets potentiellement forts est présente sur le site, mais rare : le Robinier *Robinia pseudoacacia*. Deux espèces avec des effets potentiels faibles sont localisées sur le site, la Vergerette du Canada *Erigeron canadensis* et la Symphorine à fruits blancs *Symphorina polycarpos*. C'est donc le Sainfoin d'Espagne qui concentre le maximum d'enjeux en ce qui concerne les EEE : note D ».

Potentiel d'accueil

		Densité				
		Chênaie à Jacinthe des bois	Ourlets mésophiles	Alignement d'arbres	Friches	Sur l'ensemble du site
Bois mort	Sur pied (chandelles)	X				X
	Au sol	X				X
	Souches	xx				xx
	Tas de bois					
Bois mûre	Arbres à cavité			X		x
	Très vieux arbres			X (n = 3)		x
Fourrés	Buissons					
	Ronciers					
	Massifs d'orties				X	x
Zones humides	Ruisseaux					
	Fossés					xx
	Flaques					
	Sources					
	Points d'eau temporaires					
Structures minérales	Talus					x
	Pierriers					
	Blocs					
	Dalles					
	Parois, falaises					
	Murets					
	Bâtiments					

(NB : x : densité faible, xx : moyenne, X : forte, XX : très forte)

Patrimonialité

Habitats patrimoniaux (pour un site de 40 ha)

	Type	Nom	Code EUNIS	Natura 2000 ¹	Déterminant ZNIEFF	Superficie (ha)	Pris e en compte pour l'IQE
Enjeu européen	Eaux de surface	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	C1.14	Oui 3140*	Oui	0,01	
	Boisements	Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux* et Aulnaies-frênaies à Laïches*	G1.21* et G1.2111*	Oui 91EO*		3,7	X
Enjeu régional	Prairies	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	E3.41	HD	Oui	2,4	X

Comment lire le tableau :

« Les Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes (C1.14) sont des habitats d'intérêt communautaire pour Natura 2000, déterminant de ZNIEFF dans la région concernée ; cependant ils occupent une très faible superficie sur le site et leur état de conservation n'a pas été jugé satisfaisant : ils ne sont donc pas pris en compte en tant qu'habitat patrimonial sur le site.

Les Forêts riveraines à *Fraxinus* et *Alnus*, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux et Aulnaies-frênaies à Laïches (G1.21) sont des habitats d'intérêt communautaire prioritaires pour Natura 2000 ; ils sont pris en compte pour l'IQE en tant qu'habitats patrimoniaux.

Les prairies atlantiques et subatlantiques humides (E3.41) sont déterminantes de ZNIEF dans la région concernée. Ils sont pris en compte pour l'IQE en tant qu'habitats patrimoniaux.

Les habitats patrimoniaux occupent 6,1 ha au total sur le site, soit 15,25 % de la superficie totale du site. »

Espèces patrimoniales

	GROUPE	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	Liste rouge européenne ¹	Directives européennes ²	Liste rouge nationale ³	Espèce déterminante de ZNIEFF ⁴	Liste rouge régionale ⁵	Statut sur le site	Prise en compte pour l'IQE
3 niveaux d'enjeu	Amphibiens	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	LC	An 2	VU	Oui	EN	Reproduction probable	X
2 niveaux d'enjeu	Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	LC		VU	Oui		Nicheur probable	X
	Reptiles	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	NT		VU	Oui	NT	Population	X
	Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	An I	LC	Oui	LC	Non nicheur	
1 niveau d'enjeu	Flore	Orchis de mai	<i>Dactylorhiza majalis</i>	LC		NT	Oui	NT	Population	X
	Amphibiens	Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	LC		NT	Oui	NT	Population	X
	Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	NT	An 2	LC			Population	X
	Odonates	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	LC		NT	Oui		Population	X
	Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC		VU			Nicheur possible	

Comment lire le tableau :

« Le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* est inscrit en Annexe 2 de la Directive européenne Faune Flore Habitats , Vulnérable sur la liste rouge nationale des amphibiens, déterminant de ZNIEFF et inscrit comme en danger sur la liste rouge régionale ; il est donc considéré comme une espèce patrimoniale pour l'IQE, avec 3 niveaux d'enjeu. L'Alouette lulu *Lullula arborea* est inscrite en Annexe 1 de la Directive européenne Oiseaux, et déterminante de ZNIEFF dans la région concernée. Elle n'est pas prise en compte en tant qu'espèce patrimoniale pour l'IQE car elle ne se reproduit pas sur le site. »